

faite aujourd'hui, ce qu'on me demande de faire c'est d'abdiquer ma responsabilité à l'égard de l'agriculture en général et des producteurs céréaliers de l'Ouest en particulier.

M. Horner: Vous ne prenez pas la proposition au sérieux.

L'hon. M. Olson: A mon avis, démissionner dans des conditions et des circonstances pareilles, serait se dérober à ses responsabilités, voire renoncer à toute responsabilité. Le chef de l'opposition connaît sans doute un peu l'Ouest, mais qu'il se rappelle que j'y suis né et j'y ai été élevé, et nous n'avons pas été habitués à faire ce genre de chose.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Olson: Je dois dire, monsieur l'Orateur, que cette demande de démissionner, m'a été faite aujourd'hui par les deux personnes qui s'y connaissent le mieux au Canada sur le renoncement des responsabilités.

On a dit plusieurs fois à la Chambre—plusieurs membres du gouvernement l'ont dit—que le gouvernement s'intéressait de près au problème de l'afflux de liquide dans l'économie du blé de l'Ouest à l'heure actuelle. J'ai dit bien des fois ici et ailleurs qu'on étudie activement les problèmes actuels des producteurs de céréales de l'Ouest en vue d'y trouver une solution.

L'hon. M. Stanfield: Pas encore?

L'hon. M. Olson: Ces problèmes ne sont ni négligés ni passés sous silence.

M. Horner: Dites-le aux cultivateurs.

L'hon. M. Olson: Toutefois, comme on l'a déjà signalé, ce sont des problèmes complexes et il faut s'attaquer à la racine du mal. Comme l'ont signalé le chef de l'opposition et le chef du Nouveau parti démocratique, bien des partis s'offrent à nous pour en arriver à une solution réelle. Nous croyons vraiment, après avoir fait bien des choses que nous pourrions qualifier de mesures d'urgence, qu'il nous faut trouver une solution définitive à ce problème, même si elle est à long terme, mais une solution qui ne risque pas, à la longue, d'aggraver la situation.

Les instances de l'opposition en vue d'une action immédiate sans songer aux conséquences possibles, voilà qui n'est pas nouveau, même pas en ce qui concerne la récolte de blé de 1968. Je me souviens qu'au cours du mois de juin et d'une partie du mois de juillet derniers des voix se sont élevées pour dire: «Que fait le gouvernement au sujet de la

sécheresse?» Le hansard en témoigne. Jour après jour les questions ont fusé demandant au gouvernement ce qu'il allait faire parce qu'il n'avait pas plu dans certaines parties de l'Ouest du Canada. Plus tard, au cours de l'été, il a commencé à pleuvoir. Alors l'opposition a commencé à s'alarmer et à demander à grands cris au gouvernement d'arrêter la pluie, de façon à permettre la moisson. C'est la vérité vraie.

Je ne me réjouis pas de ce que les agriculteurs traversent des périodes difficiles. Mais il n'en est pas moins vrai que lorsque l'automne dernier, la Chambre a passé des journées entières à étudier les problèmes de récolte et d'humidité du blé, et qu'on clamait à qui mieux mieux que non pas des millions, mais des centaines de millions de boisseaux allaient pourrir, j'avais plus confiance dans les ressources de l'agriculteur de l'Ouest que l'opposition, car je suis originaire de là-bas et ce genre de situation me connaît.

Que s'est-il passé, en réalité? Le fait est qu'il n'y a pas eu des centaines de millions de boisseaux, ni même des millions de boisseaux de céréales perdus. La quantité abîmée a été à peu près la même que dans une année normale. Et cela, ce n'est pas au gouvernement qu'on le doit, mais à la compétence, au savoir-faire et à la persévérance des cultivateurs des plaines de l'Ouest.

On n'a pas besoin de remonter bien loin pour comprendre ce qui s'est passé l'automne dernier. Le 27 novembre 1968 et le 22 janvier 1969, on a proposé en vertu du Règlement 26, l'ajournement de la Chambre pour permettre la discussion des difficultés créées pour les cultivateurs de l'Ouest du fait de l'humidité du blé. On n'entendait à l'époque que des prophètes de malheur, proclamant que les mesures annoncées et mises en œuvre par le gouvernement seraient des remèdes insuffisants. On disait que des centaines de millions de boisseaux de blé pourriraient dans les prairies si on ne trouvait pas d'autres solutions.

● (4.30 p.m.)

Avec du recul, tout est clair. Nos mesures n'ont pas offert de solutions complètes. Personne n'a jamais prétendu que les mesures adoptées par la Chambre aboutiraient à l'assèchement des céréales dans l'Ouest du Canada. Les agriculteurs devaient le faire, et ils l'ont fait. Ces programmes sont venus s'ajouter à d'autres entrepris par les provinces et, le plus important, par leurs efforts, les agriculteurs canadiens ont réussi à résoudre